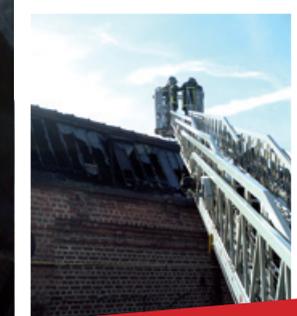




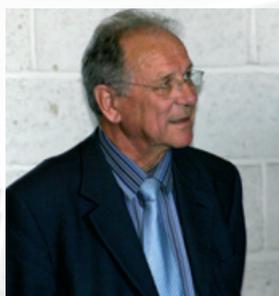
# SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SOMME



## Rapport d'activité 2008



# L'ANNÉE 2008, C'EST :



- Le renouvellement du Conseil d'Administration et un nouveau Président délégué.
- Le renouvellement des instances paritaires.
- L'adoption du SDACR et des objectifs des prochaines années.
- Le début des constructions de 3 casernes (Forceville-Oisemont, Airaines, Péronne).
- L'inauguration du Centre de Première Intervention de Cayeux-sur-Mer.
- La poursuite de l'équipement en EPI nouvelle génération des personnels du Corps Départemental.
- L'arrivée du nouveau FMOGP et de la 1<sup>ère</sup> berce inondations.
- Une dynamique créée au sein du Groupement Formation.
- Une modification notable de l'organisation du SDIS avec la mise en place des bureaux de proximité.
- Le début du déploiement ANTARES (réseau numérique de transmission).
- Une maîtrise du volume d'intervention.



Feu de Château Brailly Cornehotte 14 avril



Feu de hangar Sorel-en-Vimeu 22 août



Feu d'entrepôt Fléxicourt 10 octobre



Feu de comble, Péronne 18 novembre

### Les points marquants

- > Centralisation de la gestion de la carrière des Sapeurs-Pompiers Volontaires au niveau du Groupement Ressources Humaines.
- > Transfert du paiement des vacances des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Groupement Juridique et Financier au Groupement Ressources Humaines.

Ces nouvelles attributions ont nécessité la création de deux postes supplémentaires permettant ainsi d'optimiser la gestion des SPV mais aussi de sécuriser le système par la mise en place de binômes. Le Service GPEC a été également étoffé par le recrutement d'un cadre B devenu une nécessité afin d'épauler le Chef de Service en matière de recrutement.

La centralisation des carrières permet de développer les liens avec les Chefs de Centre qui gèrent directement les dossiers avec le Service entraînant ainsi un important gain de temps. De plus, la proximité des Chefs de Groupement Territoriaux est un atout supplémentaire dans la gestion des dossiers.

Cet accroissement des compétences a engendré une redistribution des tâches en fin d'année.

### Des textes aux conséquences financières importantes

- > Décret n°2008-528 du 4 juin 2008 : modulation du taux de l'indemnité de responsabilité accordée aux infirmiers, médecins et pharmaciens de Sapeurs-Pompiers Professionnels. Ce texte était attendu depuis longtemps par les membres des SSSM. Le Règlement Intérieur a été modifié en conséquence.
- > Décret n°2008-1449 du 22 décembre 2008 modifiant le décret n°87-1108 du 30 décembre 1987 fixant les différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires territoriaux. Le SMIC, ayant largement augmenté, a entraîné une nécessaire

revalorisation des échelles 3, 4, 5 et 6. Cette revalorisation est applicable à effet du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Ont été établis par le Service Personnel :

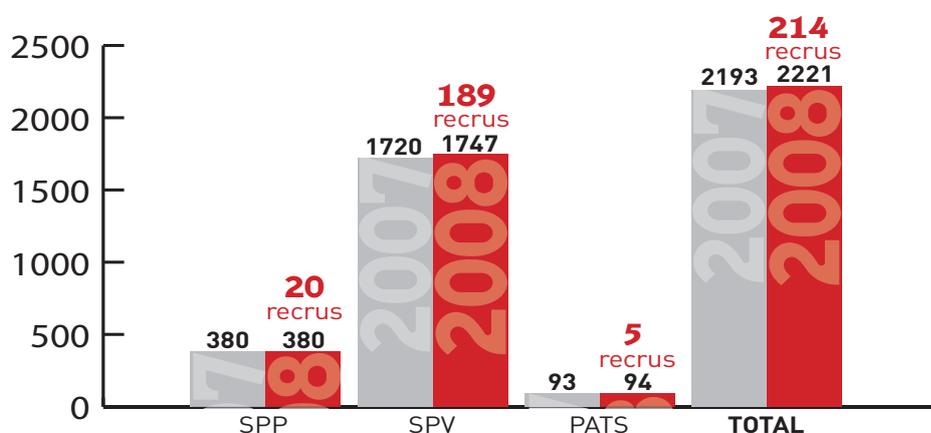
- > 895 arrêtés concernant les SPP et PATS,
- > 724 arrêtés concernant les SPV.

### Les effectifs

20 SPP ont été recrutés, dont 8 Lieutenants.

5 PATS ont été recrutés.

Le SDIS a engagé 189 SPV. L'effectif du SDIS est désormais de 1 747 SPV (soit 27 SPV de plus que l'année précédente), dont 341 SPV de CPI intégré et 208 SPV avec double statut SPP. ■



Le Groupement Formation a formé sur l'année 2008 :

3 562 stagiaires sur 282 stages et pour un volume horaire de formation de 7 336 heures.

#### FMA incendie :

Formation d'un tiers des Sapeurs-Pompiers sur les phénomènes thermiques et les techniques de lances (55 sessions).

#### Parcours synthèse :

100 personnels Sapeurs Pompiers Volontaires et PATS réunis pour revoir ou découvrir les techniques de base Sapeur Pompier.

#### Secourisme :

Un très gros effort a été mené pour générer de nombreux PSE1 (24) - PSE2 (10) et encadrer la FMA PSE1-PSE2.

#### Logistique :

Mise en place du partenariat avec le Service Matériel du Groupement Logistique pour l'évaluation de nouveaux matériels, et la mise à disposition de véhicules neufs ou récents pour

la cohérence de la formation avec l'opérationnel.

#### Organisation :

Elaboration du 1<sup>er</sup> règlement formation qui sera validé courant 2009.

La réalisation des FAE sur différents sites de manœuvre au travers du département.

Le principe établi : « si tu ne viens pas à la formation, celle-ci viendra à toi » demeure et persiste.

#### Permis PL :

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, 30 places ont été inscrites en autos-écoles privées, pour mieux répondre aux besoins des Centres de Secours et aux demandes des SPV. ■

Le SSSM a participé à deux manifestations d'ampleurs : le plan rouge et la course de la Transbaie.

Une FCMA pérenne et de qualité du SSSM est désormais instaurée.

La réalisation de statistiques DSA (saisie et interprétation) a été mise en place.

Un groupe de travail a été créé sur les statistiques VSAV - DSA et sur l'équipement et matériel VSAV.

#### Aptitude :

- > 98 % des SPP et SPV départementaux à jour contre 97 % en 2007.

#### Deux points sont remarquables au niveau du Service pharmacie :

- > Mise en conformité réglementaire du projet de service (phase 2) concernant la délivrance d'oxygène auprès des Centres de Secours. Livraison de l'oxygène en un point unique du département (à la Direction, siège de la pharmacie à usage intérieur).
- > Mise à disposition du logiciel de gestion de stock (SPH 32) couplé à un module de commande sur INTRANET. ■

**En 2008, le budget total du SDIS s'élève à 50 000 971 € (+ 4 650 372,97 € par rapport à 2007).**

### LES POINTS MARQUANTS 2008

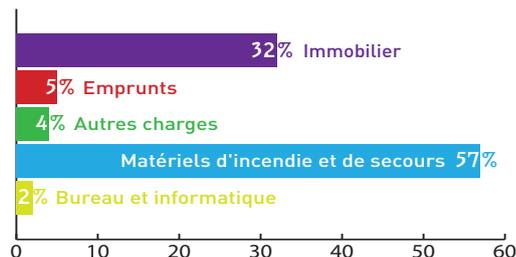
- > Analyse prospective dans le cadre des renégociations de la convention d'objectifs avec le Conseil Général,
- > Elaboration d'une nouvelle nomenclature des marchés de fournitures et services adaptée aux besoins du SDIS en association avec les différents services,
- > Mise en place de tableaux de bord pour le suivi des consommations de crédits et de la trésorerie.

Recettes d'investissement : 12 576 864 €

Recettes de fonctionnement : 37 424 107 €

Le coût incendie s'élève à 68 € par habitant.

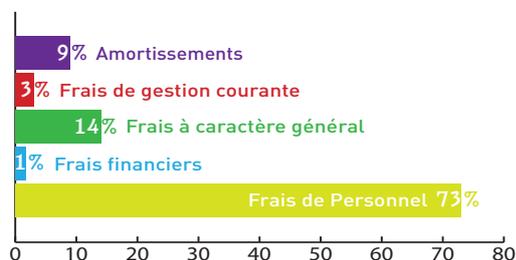
### Les dépenses d'investissement réalisées en 2008 :



Cette année, plus de 2,4 millions d'euros ont été investis en matière immobilière.

Près de 4,3 millions d'euros, soit 57 % des dépenses d'investissement, ont été consacrés en matériels d'incendie et de secours et en divers matériels.

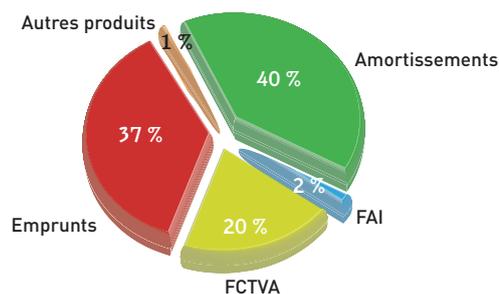
### Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2008 :



La répartition des recettes de fonctionnement réalisées en 2008 reste similaire à celle de 2007.

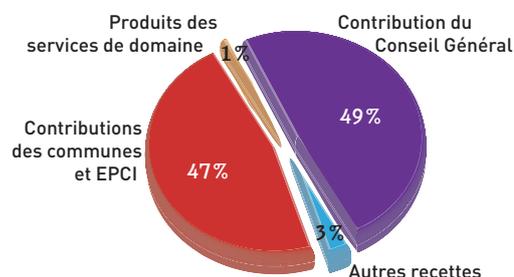
Les charges de personnel représentent 73,6 % des dépenses de fonctionnement, suivies par les charges à caractère général (13,6 %) et les amortissements (9,3 %).

### Les recettes d'investissement réalisées en 2008 :



En 2008, le SDIS a contracté un emprunt de 3 millions d'euros pour le financement de sa politique bâtiminaire. Les autres recettes proviennent du Fonds de Compensation de la TVA et du Fonds d'Aide à l'Investissement.

### Les recettes de fonctionnement réalisées en 2008 :



Les contributions incendie représentent 97 % des recettes de fonctionnement.

La contribution du Conseil Général a progressé de 4,24 % entre 2007 et 2008 et s'élève à 17 200 000 €. Celle des communes et des EPCI est de 16 348 128 €.

### L'ÉVOLUTION DE LA DETTE

L'encours de la dette au 31 décembre 2008 était de 8 513 070 €. Cependant, la charge de la dette, d'un montant de 596 281 €, ne représente que 1,7 % des charges de fonctionnement du SDIS. Ce faible taux d'endettement permet au SDIS de recourir à l'emprunt pour le financement de sa politique bâtiminaire. ■

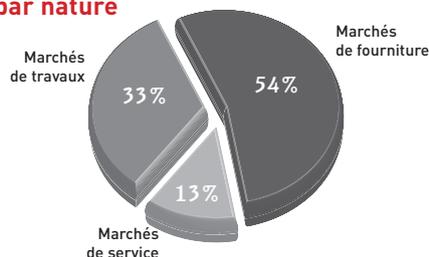
### Marchés Publics

Le SDIS a établi 189 marchés, ce qui représente une augmentation de 57,5 % par rapport à l'année 2007.

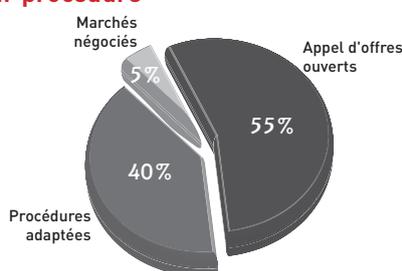
#### Cette augmentation s'explique par :

- > Le traitement des marchés annuels « courants » (véhicules, matériels médico-secouristes...),
- > Des nouvelles commandes (exploitation et entretien des commandes de chauffage, logiciel de localisation des hydrants...),
- > Le lancement d'importants projets immobiliers tels que la construction du CSP Péronne, des CS Forceville-Oisemont et d'Airaines,
- > D'importants marchés de fournitures ou de services, arrivés à échéance en 2008, ont été relancés comme l'habillement ou les télécommunications.

### Répartition des Marchés Publics par nature



### Répartition des Marchés Publics par procédure



### Assurances

Avec 159 accidents de service, on note une légère diminution de 8,9 % par rapport à l'année précédente.

Accidents du travail (SPP - PATS) : 95 dossiers ouverts

Accidents en service commandé (SPV) : 59 dossiers ouverts

127 dossiers ont été ouverts en 2008 pour des sinistres automobiles.

### Affaires juridiques

16 dossiers de dépôt de plaintes :

- > 9 agressions sur Sapeurs-Pompiers ou véhicules
  - > 2 vols
  - > 5 fausses alertes
- 3 dossiers de contentieux dont 2 déposés au Tribunal Administratif et 1 précontentieux devant le Tribunal de Grande Instance. ■

## Véhicules

Pour l'année 2008, le Bureau Véhicules a procédé à l'acquisition de 40 véhicules et matériels pour un montant total de 2.319.550,34 € TTC (soit une augmentation de 9,52 % par rapport à l'année précédente).

- > Achat de 32 véhicules neufs, d'un bateau léger de sauvetage et de 3 remorques poudre.
- > Achat commun entre le SDIS 02 et le SDIS 80 de 4 Fourgons Pompe Tonne.
- > Une opération de grande ampleur visant à rajeunir le parc des véhicules est mise en œuvre. Un FPT de 1963, un autre de 1970 et les dernières ER disparaissent du département.
- > Affectation en juin 2008 au CSP Amiens Ferry, du 1<sup>er</sup> d'une série de 5 Fourgons Mousse Grande Puissance.
- > Affectation dans les CPI des Véhicules de Première Intervention nouvelle génération.

## Transmission

- > Le SDIS a commencé son déploiement Antares, en faisant l'acquisition de portatifs et de 3 mobiles. La station de programmation a également été acquise.
- > Le premier Autocommutateur IP pour les CIS a été installé au Centre de Poix-de-Picardie.
- > Une opération de grande ampleur visant à rajeunir le parc des sélectifs a été mise en œuvre. Le SDIS a fait l'acquisition de 700 sélectifs. Cela a abouti à une gestion par CIS et non plus par agent, redonnant ainsi la responsabilité des sélectifs aux Chefs de Centres.
- > L'ensemble des VSAV a été doté d'un téléphone portable de manière à pouvoir communiquer plus facilement avec le SAMU.

## Informatique

Le réseau interne du SDIS s'appuie maintenant sur des liens ADSL, ce qui

améliore grandement la communication et la fluidité des applications.

Cette amélioration est surtout sensible pour les CIS.

Des développements internes ont été faits afin de palier les dysfonctionnements de MUST et également pour répondre à des besoins spécifiques (fiches bilans, gestion des inventaires types...).

Un nouveau système permet de surveiller le réseau et de signaler tout problème sur l'infrastructure ou sur les serveurs, ce qui permet une réactivité quasi immédiate lors d'un problème concernant le fonctionnement interne des systèmes du SDIS de la Somme. Une astreinte a été mise en place depuis octobre dernier.

## Petit matériel

- > Une centralisation relative aux fournitures de bureau et aux produits d'entretien des Bureaux de Proximité Logistique Amiens et Péronne a été réalisée. Désormais, le Bureau Petit Matériel gère les commandes des 2 Bureaux de Proximité et de la Direction, les livraisons, le stockage des marchandises, la préparation des livraisons via les factotums.
- > Le Bureau Petit Matériel et le Bureau Habillage sont transférés début février 2009 au pôle Saleux ainsi que le magasin du Groupement Ouest pour achever la centralisation.
- > Le Bureau Petit Matériel s'est occupé en liaison avec le Service Infrastructures de l'agencement des locaux, du chiffrage des travaux et de la réalisation de la plupart.
- > Une « hot line petit matériel » a été instaurée afin d'améliorer les services rendus par le Bureau Petit Matériel.

## Habillage

- > Distribution des vestes textiles nouvelle norme. 1 098 agents en sont dotés.
- > Mise en place de l'entretien des chaussants d'intervention.
- > Mise en place de l'entretien des vestes textiles nouvelle norme et surpantalons.
- > Distribution d'une tenue F1 aux SPV.
- > Affectation de casques F1 aux Jeunes Sapeurs-Pompiers.

## Infrastructures

Les opérations programmées dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement.

- > Le CPI Cayeux-sur-Mer a été inauguré le 13 décembre 2008.



Inauguration du CPI Cayeux-sur-Mer

- > Les constructions des CS de Forceville-Oisemont et d'Airaines ont démarré fin 2008. La fin des travaux est prévue pour juin 2009.



Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du CS Airaines

- > Le CSP Péronne est en construction depuis le mois de novembre 2008, avec une date prévisionnelle de fin de chantier escomptée pour octobre 2009.
- > Les premières études du CTA-CODIS ont été lancées fin décembre 2008.

Toutes dépenses confondues, 617 000 € ont été dépensés au titre de la maintenance des casernements. ■

Le SDACR a été validé le 10 décembre 2008 par arrêté préfectoral. Cette révision effectuée pour une durée d'au moins cinq ans fixe les grands axes de développement et d'orientations du SDIS. A partir d'un ensemble de propositions, ce document a pour objectif :

- > D'offrir aux responsables les moyens d'une politique de Sécurité Civile sur le département.
- > De réviser les risques courants et proposer les modifications nécessaires pour les couvrir.

- > D'analyser la couverture des risques particuliers sur l'ensemble du département.
- > De proposer l'organisation des unités du SDIS afin de répondre en termes de délai aux différentes sollicitations.

- > D'envisager une réponse coordonnée des acteurs de la sécurité civile et de leurs partenaires face aux crises de sécurité civile.

L'élaboration du Règlement Opérationnel a débuté en fin d'année. Il fixe les consignes opérationnelles relatives aux différentes missions des Services d'Incendie et de Secours et détermine l'effectif minimum et le matériel nécessaire. Il sera validé par le Préfet. ■

**Total des interventions en 2008 :**  
**35 412**



Feu de maison, Vers-sur-Selle, septembre 2008

**Ce chiffre représente :**

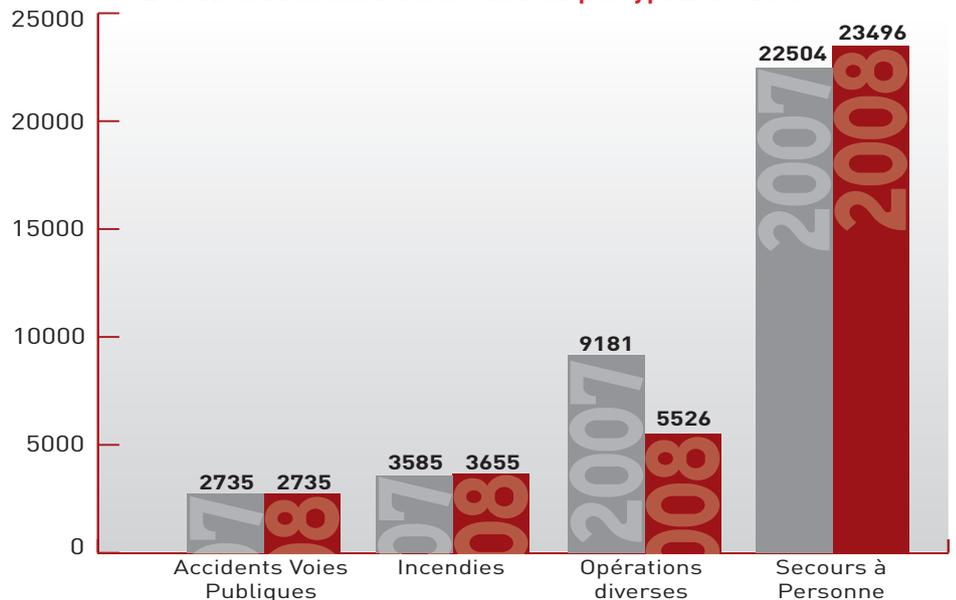
- > **1** intervention toutes les 15 minutes
- > **2 951** interventions par mois
- > **63** interventions pour 1 000 habitants

Le nombre d'interventions a diminué de 6,8 % par rapport à l'année 2007.

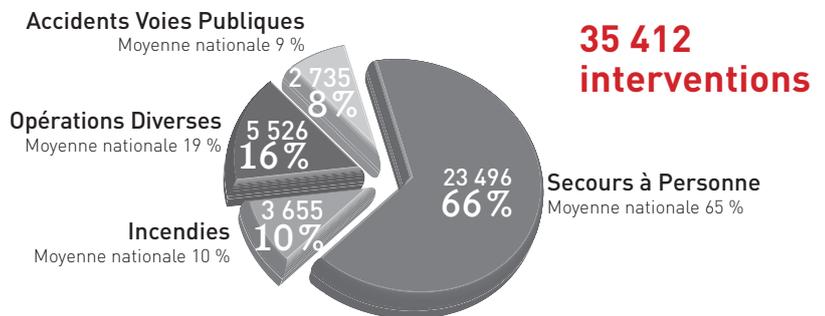
Ceci s'explique principalement par la baisse d'opérations diverses due à la diminution de la destruction d'hyménoptères et d'ascenseurs bloqués (-39,8 %).

Parallèlement, le nombre d'incendie a augmenté de 2 %. Le nombre de secours à personne a augmenté de 4,4 %.

**Évolution du nombre d'interventions par type 2007-2008**



**Répartition par type**



153 528 appels ont été reçu au CTA - CODIS, soit une hausse de 4,7 %. 8 079 appels ont été régulés vers d'autres services.

**Prévention**

**Détail de l'activité de chaque commission de sécurité**

	Études de dossiers ERP	Visites ERP	Cumul activités
SCDSA <sup>1</sup>	160	121	281
CAS <sup>2</sup> ABBEVILLE	151	131	282
CC <sup>3</sup> ABBEVILLE	40	43	83
CAS AMIENS	155	84	239
CIS <sup>4</sup> AMIENS	435	267	702
CAS MONTDIDIER	65	26	91
CAS PERONNE	83	47	130
<b>TOTAL</b>	<b>1089</b>	<b>719</b>	<b>1808</b>

Activités hors Commissions de sécurité	Études de dossiers Industries	Études de dossiers Habitations
	213	132

**1 434 dossiers ont été étudiés dont 1 089 dossiers ERP. Le service Prévention a effectué 719 visites. Au 31 décembre, 414 enseignes ont reçu un avis défavorable et 1 691 un avis favorable.**

Nombre visites ERP <sup>5</sup> établissements spéciaux	5
Nombre visites ERP locaux à sommeil	55
Nombre visites ERP sans locaux à sommeil	664

1 : SCDSA : Sous Commission Départementale de Sécurité et d'Accessibilité  
 2 : CAS : Commission d'Arrondissement  
 3 : CC : Commission Intercommunale  
 4 : CIS Amiens: Commission Intercommunale d'Amiens Métropole  
 5 : ERP : Etablissement Receiving du Public

L'année 2008 a été marquée par une importante modification territoriale et structurelle des trois Groupements Territoriaux.

**Groupement Centre**

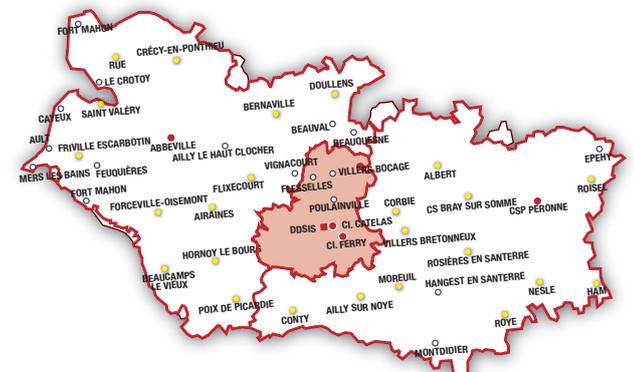
Le périmètre géographique se limite désormais aux 2 CSP Amiénois et aux 7 CPI du premier appel. Au cours de l'été, les deux unités Amiénoises se sont totalement séparées (devenues les CSP Amiens Catelas et Amiens Ferry) et la décision a été validée de construire la future Ecole Départementale à Villers-Bocage.

**Groupement Ouest**

Le Groupement Ouest a vu son périmètre s'agrandir. L'activité 2008 est marquée par les visites d'inspections des CPI non intégrés au SDIS, destinées à envisager leur avenir. Ainsi, il est recensé en 2008 sur ce Groupement 61 corps communaux rassemblant 712 Sapeurs-Pompiers.

**Groupement Est**

Comme son voisin de l'Ouest, le Groupement Est s'est agrandi dans sa territorialité avec l'arrivée des centres d'Ailly sur Noye, Corbie, Conty, Moreuil, Hangest en Santerre, et de 4 CPI non intégrés. Le Groupement a procédé à l'inspection des CPI communaux.



# 2009

## L'ANNÉE DES GRANDS CHANTIERS

**Le SDIS, s'appuyant désormais sur le SDACR, s'oriente fermement vers la poursuite de réforme et de modernisation.**

Le Plan Pluriannuel d'Investissement, validé en octobre 2008 en Conseil Administration, prévoit la construction de 23 Centres de Secours sur 10 ans.

- Les travaux de construction du CTA-CODIS commenceront en début d'année avec la poursuite du déploiement d'ANTARES.
- Le lancement de deux Centres de Secours supplémentaires visant à améliorer la défense de l'agglomération amiénoise doit devenir une réalité au cours de l'année.
- Une école digne de ce nom sera prochainement créée sur le site de Villers-Bocage, aujourd'hui retenu. La nouvelle école permettra d'assurer une formation de qualité dans l'intérêt des Sapeurs-Pompiers et de la population.

L'étude sur l'intégration des CPI retenus dans le SDACR et des Sapeurs-Pompiers Volontaire des CPI communaux devrait débuter en 2009.

Enfin, l'année 2009 sera l'année de renégociation de la convention pluriannuelle qui lie le SDIS et le Conseil Général et conditionne les moyens financiers dont il bénéficie.



**Service Départemental d'Incendie  
et de Secours de la Somme**

**Rapport d'activité 2008**